

Conseil municipal du Mardi 13 mai 2025

COMPTE-RENDU site INTERNET

DE 20250505-600 Mise à disposition de barnums par le Conseil Régional & convention

Mme le Maire présente au conseil municipal le dispositif du Conseil Régional de mise à disposition de notre commune à titre gratuit de barnums destinés aux associations locales. Cette action vise à soutenir le tissu associatif des communes de moins de 2 000 habitants.

Pour que la commune puisse bénéficier de ce dispositif une convention doit être établie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : :

- **VALIDE** la proposition du Conseil Régional pour la mise à disposition de barnums aux communes.
- **AUTORISE** la rédaction d'une convention.
- **AUTORISE** Mme le maire à signer tous documents concernant ce dossier.

DE202505-601 Aménagement du parvis de la salle des fêtes

Mme le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement du parvis de la salle des fêtes. Trois entreprises ont été consultées pour établir un projet d'aménagement, le 1er devis de l'entreprise TORCHE propose du béton désactivé pour un montant de 25 637€ h.t auquel il faut ajouter un devis de l'entreprise GARNIER pour des travaux de terrassement, pour un montant de 5 110.17€ h.t soit **un total de 30 747.17€ h.t**. Le second devis établi par l'EURL TALVAT, propose la réalisation d'un béton désactivé pour un montant de 30 147.50€ h.t auquel il faut ajouter le terrassement pour 5 110.17€ h.t soit **un total de 35 257.67€ h.t**.

Le troisième devis de l'entreprise NATURE CONCEPT propose un aménagement avec une pose de pavés, d'enrobé et d'un espace de plantation pour **un montant de 30 558.77€ h.t**.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider les devis de l'entreprise TORCHE et GARNIER ***pour un montant total de 30 747.17€ h.t***
- **AUTORISE** Mme le maire à signer tout document concernant ce dossier.

DE202505-602 Réhabilitation du commerce, validation du scénario, du plan de financement & demande de subvention

Cette délibération est en attente de plus d'informations avant prise de décision finale et envoi au contrôle de légalité.

DE202505-603 Validation du devis de la banque d'accueil de la mairie

Mme le Maire présente au conseil municipal les deux devis reçus par HYPER BURO pour le changement de la banque d'accueil de la mairie. Ce projet ayant été inscrit au budget de l'année 2025 lors de la séance de conseil d'avril.

La première proposition d'aménagement « Zoom » s'élève à 2 068.84€ h.t la seconde proposition « Sunday » s'élève à 2 111.31€ h.t.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis « Sunday » pour un montant de 2 111.31€ ht
- **AUTORISE** Mme le maire à signer tout document concernant ce dossier.

Questions diverses

☞ La demande de subvention DETR faite pour l'achat du columbarium n'a pas été validée.

Le columbarium a été installé, mais certaines réserves sont émises quant à son emplacement, aux travaux effectués par l'entreprise et à l'état du columbarium qui a des malfaçons (pas de joints ou ils sont apparents dans les angles, matière rugueuse, etc.). L'entreprise va recommander un nouveau columbarium ; pour son emplacement, le lieu sera revu avec la commission.

☞ Mme Le Maire fait lecture du courrier de l'AMF pour la nouvelle législation mise en place au 1^{er} mai portant réforme pour l'apostille et la légalisation des actes publics français. Les communes doivent désigner des référents, visant à attester de la véracité des signatures des actes notariaux.

La procédure est en cours pour la commune.

☞ La Région souhaite harmoniser les tarifs du transport scolaire. Pour les élèves ayant droit scolarisés dans les collèges et les lycées. Il sera demandé aux familles de s'acquitter d'un abonnement annuel de 120€ (possibilité de régler en 3 fois, un demi-tarif pour le 3^{ème} enfant et gratuité pour le 4^{ème}). Cependant en contrepartie les élèves relevant de la compétence de la Région bénéficieront d'un accès sans frais supplémentaire à tous les cars et TER de la Région Auvergne Rhône Alpes. Pour rappel le coût moyen annuel de transport par élève dans la Région pour les collectivités est de 1 500€.

☞ La Croix-Rouge de Vonnas nous informe de la mise en place d'un nouveau bureau. Avec une nouvelle équipe dirigeante, dont la Présidente sera Béatrice GIGAN.

☞ Mon Cap Energie nous communique le bilan des accompagnements pour l'année 2024. Plusieurs dossiers ont été examinés pour la commune, notamment pour l'accompagnement des propriétaires 13, l'aide aux travaux 3 et l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration à l'Habitat) 4. Trois dossiers ont été financés sur la totalité des demandes faites.

☞ La structure « Bon Accueil » de Bourg-en-Bresse nous a fait suivre un flyer pour le Portage des repas.

☞ Il nous a été rapporté des problèmes de comportement dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Les comportements de certains enfants sont inappropriés et causent certaines difficultés de gestion durant le temps méridien à notre personnel. Un groupe d'élèves de la classe de CE2 à Vandeins est également difficile à gérer sur le temps du midi.

Le SIVOSS a déjà envoyé quelques avertissements et peut envisager des exclusions des temps périscolaires.

☞ La Préfecture nous informe du nombre de siège pour la gouvernance de droit commun de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse pour le prochain mandat, soit un siège pour Vandeins. L'attribution des sièges se faisant au prorata de la population de la commune.

☞ M. Jérôme Buisson Député de l'Ain à l'Assemblée Nationale, nous informe de la décision du Rassemblement National de saisir le Conseil Constitutionnel suite au changement pour les petites communes du mode de scrutin, pour les élections municipales 2026. A savoir l'harmonisation d'un scrutin de liste paritaire pour les communes de moins de 1 000 habitants. Cette modification constituera une difficulté supplémentaire pour constituer les listes.

☞ Une date de réunion est prévue le mardi 20 mai à 20h00 pour l'organisation de l'apéritif dinatoire, avec le Comité des jeux. Les élus disponibles sont les bienvenus.

☞ Les élus échangent sur le dépôt des vêtements pour la benne Tremplin, beaucoup de sacs sont déposés au sol. Mme Le Maire a contacté l'établissement pour leur demander de venir dans les meilleurs délais et plus régulièrement.

☞ Suite à la commission voirie du samedi 4 mars, Jean-Michel Fontaine présente le projet de travaux voiries.

Les Travaux retenus sont :

Chemin des Cadolles (route très abimée) **7 200 € ttc**

Route des Rappes déflachage **10 500 ttc**

Route des Binochons à refaire complètement **17 100€ ttc**

Route des Geoffrays reprise de l'affaissement **2 400€ ttc**

Route des Geoffrays vers l'entrée du bois **8 400€ PATA 4 tonnes** et pour le busage du fossé, les élus proposent de contacter l'entreprise Garnier pour un devis.

Soit un total de travaux **de 45 600€ ttc**

Projets à étudier :

Création d'un passage piéton en face du commerce pour accéder à l'aire de jeux.

Mise en place de LED sur les passages surélevés et piétons.

Alimenter électriquement le terrain en face de la commune pour pouvoir mettre de la décoration de Noël ou toutes autres animations lumineuses.

Compte rendus de réunions :

- SIEA M. Mahé le 14 avril pour faire un point sur la commune (diagnostic avec étude de modernisation de notre éclairage public).

La séance est levée à : 23h00

Le prochain conseil sera le : mardi 10 juin à 19h30